POUR LE CONGRES, Premier District-CHS. GAYARRE, Level

## L'ABBILLE.

IMPRIME' ET PUBLIE', TOUS LES JOURS, PAR JEROME BAYON. IMPRIMBUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

" U fant que l'UNION soit conservée," LUNDI MATIN, 9 JUIN 1884.

Cest avec plaisir que nous apprenons quo M. A. W. Proposition de la part de consenti, après de vives sollie, tations de la part de consenti, après de vives sollie, tations annuncer comme candi vot a consenti, après de vives spilie, tations de le part dei votants du 4ème, district, à se laisser annouver comme candidat à la place didermande ce même district, en remplacement de M. J. Agaisse, démission saire; nous pouvons lui assurer d'avance, le succès le plus certain.

## INTERIKUR.

NOUVELLE-URLEANS, 9 juin." L'assemblée prépara oire à l'élection de J. B. Dawson a, sancdi soir, surpassé l'espérance de ses amis. Composée un nombre considerable de citoyens recommandables par our caractère et par leur position sociale, elle représentait sans contredit l'opinion de la majorité. Ce n'a point eté, par es attaques virulentes contre e candidat opposé, qu'a prode une si respectable réunion ; ga été par le d'veloppement des motifs les plus rationnels ; et les discours de MM. D. Marigny, Hennen et P. Sould, n'ont laissé rien a désirer

Ce n'a point éte deux hommes qui ont été opposés l'un à l'autre, concourant à l'honneur de gouverner leurs concito-Cont été doux systèmes, Cont été deux grandes ons qui ont été offertes à la reflexion des auditeurs. Les livelus n'ont êté pr. sentés que comme les representans de deux op mons bien distinctes; et io is les amis des institumas liberales ont sont que les affections partienlières de vient le coder sux principes, quand il s'agissait de choisir le magistrat d'un eint républicain. Remirant justice au caractère de M. White, et à ses quali-

personnelles, les orateurs n'ont pu se dispenser de le faiesager sous le rapport politique; et dés lors, il na leur a oble que l'homme du parti anti-populaire. Des lors on qui chaque jour menace de plus près nos institu-Dawson, tout au contraire, qui ne le cède en confu pour l'homme du progrès, pour l'ami de bon augure. ons qui nous gouvernent, a para en-riter la préa stance à les souterfir, et le ingement sam qu'il ans la lutte que existe catro un classitution funcsic. ver iement préservateur, our exelle au dernier hossiasme de l'assembl e. Voyant en Dawson représentant de l'openion républicaine, et dans White cedi parti du nepotisine et du priviere, on n'a gu balancer; minité la plus expre vive a adopté des résolutions, onformes aux sentimens in-pirés par le citoyen distingué qu'une des assemblées les plus nombreuses et les plus remarqua: les, par la dignité, par la raison, a proclamé comme devant être soutenu par tous les amis des institutions popu

Nous laissons à nos lecteurs le plaisir d'apprécier les discours que nous avons sténographics et les résolutions que nous transcrivons ci-après.

## ASSEMBLEE DEMOCRATIQUE. Une réunion nombreuse composée de personnes qui j an-sent dans cette ville d'une considération méritée, a en lieu Saniedi dernier. On avait pour but de passer des réso'utions tendant à reconnaître que le juge DAWSON est le candidat que l'on doit appeler au poste de gouverneur

Ser motion, M. J. B. Labatut a été appelé au fanteuil à l'unanimité; MM. Modes e Leschvre, Louis Barbarin pere, David C. Ker, J. H. Holland ont été nommés vice-

présidents, MM. Alonzo Morshy, Hughes Pédeselenux et Gabriel Montamat, secrétaires. M. B. Marigny, ayant été appelé à presilre la parole, a prononcé un discours plein de chalcur, après quoi M. Hennen, aussi appelé, s est exprimé en ces termes r "il regardo commo un devoir d'exprimer son opinio sur une question aussi importante que colle qui est main-ti nant soumise à l'assemblée. Il a'agit de choisir unigou-vernour, et il faut pour este place un homme de principes

reconnus, un homme qui soit en harmonie avec nos opinions et prêt à soutenir et à protèger nos institutions et nos (Biavos) Les partisans au canmunt oppose on mancoup parlé en sa faveur, ont beaucoup exalté ses services et ser intentions de faire le bonheur du pays. Je n'ai rien à dire centre M. White, mais si on a de bonnes raisons pour elle a M. White, mais i on a de bonnes raisons pour elle a M. White il e le n'a de bonneour plus fortes pour elle. contre M. White, mais si on a de bonnes raisons pour dire M. White, il y en a de beaucoup plus fortes pour dire M. Dawson. Il cas possible qu'on puisse attendre beaucoup de M. White; mais c'est du Juge Dawson que nous d vons attendre la prospérité et le bonheur de notre pays.

(Applaudissements.) Le Juge Dawson nous est contus se intractive sont couve du pounde c'est un legement plain de cape. intérêts sont ceux du peuple, c'est un homme plein de cân-deur, incapable de cherelier jamais à nous tromper. Je n'ai pas besoin de vous eiter des preuves des services du interéis sont ceux du peupe, jamais à nous tromperdeur, incapable de chercher jamais à nous tromperdeur, incapable de vous eles connaisser. Les personnes oppus de vous faire de publicé de contre la principe de contre la juridiction, et après pus de vous faire se publicé à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir; mais il n'est pas nécessaire vous cites appelés à soutenir d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et a Saint vourent d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et abunt d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et abunt d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et abunt d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et abunt d'albord d'accepter la juridiction, et après l'état, à Lyon, à Paris, et abunt d'al nuciet aussi grand, tout don citoyen doit emetre res opi-nions. Qu'un à moi je n'embitionne pas les places, c'est sculement dans l'interêt de mon pays que je travaille en recommandant le juge Dawson comme gouverneur, et je le repête, sa nomination sera une source de prospérité pour la l'unisiane."

M. Soulé a succédé à M. Hennen, et a fait un discour remarquable, interrempu à chaque instant par les applaudissements de l'assemblée. L'abondance des matières nous a obligé de le remettre à notre prochain numéro.

Tes Co discours, Measure		
M. P. Soule,	MM.	Summers.
W. F. C. Duplessir,	164	Amaron Ledeux,
J. M. Kennedy,		H. Lockett,
B. Story,	11	F. Durrive,
Ch. Diamond,	14	T. Lamothe,
Hortaire Andry	34 3 X 3	T. J. Mercier,
Gicquel, pere		Auguste Douce,
P. Powers.	. 1	Col. Cuvellier.
P. Powers		G. Wilcox,
Col. Thompsen,	- 10	Nicholas Heey,
Col. Suaven.	54	
ALE DOCUMENT MONIBURE	quan, carrie	é chargé de faire un

rapport ; co corneté p'étant retiré, a rapporté les résolution suivantes qui ent eté adoptées à l'unanimité :

A la raife d'être appelés à exercer une des plus belles prérogative qui nous soient garabties par la Constitution elle de participer par le droit de suffragé à l'action du Couvernement, et de pouvoir contributer par notre choix à cours.

e manider les institutions qui noise régissent et qui protègent d'une manière si efficace et aptre vie et nos biens.

Troisième District. J. WALKER. Rénnis par un même vœu, par un même désir, par la volonté forme de ne confier nos destinées et nos droits, qu'à des mains pures et de n'élever à une fonction pu-blique que des Citoyens intègres, doués de toutes les qua-Dhque que des Citoyens intègres, doués de toutes les qualités, qui puissent commander la confiance et l'estime, et
assez profendement pénétiés des obligations qu'ils contractent envers le peuple, en acceptant le mandat qu'ils lui
dé ère pour ne jamais oublier qu'ils doivent sacrifier à l'intétét commun toute ambition, toutes vues personnelles;
Attendu que c'est surtout dans le choix d'un citoyen pour
la première magistrature de l'Etat, que l'on doit mettre de
côté tout intérêt étranger aux localités, toute considération
qui seran en d hors de notre politique particulière;
Nous avons résolu que nous souti-androns M. Dawson
pour la place de gouverneur par tous les moyens loyaux qu'il
sera en notre pouvoir d'employer.

1º. Parceque nous le consid rons éminen:ment qualitié
pour templir avec indépendance et dignite les hautes ionctions

our remplir avec indépendance et dignité les hautes i

auxque l'es nous désirons l'élever. 2°. Parceque ses affections et ses principes politiques s'unissent d'une manière intime s'la grande majorité des cito-

49. Perceque nous le savons stranger à ces distinctions odeuags d'origine et de langage qui ont eté si souvent l'airestes à la prosporaté du pays, 59. Parcequ'il n'appartient à aucune des coteres qui cher chert depuis si long-temps a monopoliser et les emplois et les deniers publics.
69. Eufin, parceque nous espérons qu'il ne desertera jamis les intérêts du paus rour se proster derant des combi-

nais les intérêts du pays pour se prostrer derant des combi-naisons politiques qui lui seraient étrangères.

7°. Des remercimens qui étr voié au president, vice-pré-sidents et secrétaires, et 2 M. J. Davis pour avoir générouse-tions le cite a salla.

J. B. LABATUT, president. MODESTE LEFEBVRE, J. H. HOLLAND. \ (
LOUIS BARBARINS père. )
DAVID C. KER, ALONZO MORPHY, HUGHES PEDESCLAUN,E, GABRIEL MONTAMAT,

M Prangois Girod, vieil ard respectable, ancien maire de la Nouvelle-Orieans qui, deputs dix-huit aus, n'avait pri- aucune part aux élections, et qui ne s'est jamais trouvé aux diffidus vu, dans M. White, que le routien obligé d'une rentes assemblées polatiques qui ont eu lieu depuis cette époque, a assiste à notre reguion de samedi soir. A son entree, pétneur sous le rapport des qualités person- parties de la salle. Nous avons les vacillards jour nous, c'est

Quelques Whitistes qui se trouvaient à notre ussemblée, n'ent pas pu s'empe cher de dire qu'elle était imposante, tant par le nombre que par les hommes qui la composaent, ils out dit nussi que la reunion se forman de e nquents à cenq

Qui pourra dire, après une assemblée e minderelle que nous avons ene same di dernier, que le g'nérai. Daw on n'ob-

D. à M. le maître d'école Daviel. Ces deux réponses paraitroat demain.

Le manque de quorum a été enuse que la sénuce du Conseil n'a pas eu lieu samedi dernier. Los membres présents (C'est un brut genéral isi, qu'à moi s que los Polomettes MM. Pédesclaux, Labatut, Pritchard, Mercier et control sont de la Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control de Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control de Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control de Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control de Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control de Santiagres politiques compromis dans la dernière de la Control d

lieues au-dessous de la ville, mais que l'économe n'ayant lieurs au-dessous de la ville, mais que l'économe n'ayant pas voulu le recevoir, ils se rendirent tous trois sur une autre pas voulu le recevoir, ils se rendirent tous trois sur une autre pas voulu le recevoir, ils se rendirent tous trois sur une autre pas voulu le recevoir, ils se rendirent tous trois sur une autre pas voulu le recevoir, ils se rendirent tous trois sur une autre des memes, et le gouvernement de Louis Philippe, habitation à la Métairie, où, dit-on, l'économe lui donna se les propries à lui nuire. avait donné à manger, et témoigne su reconnaissance à un de ses amis qui l'avait accompagné, en lui donnant un autre billet de \$500; mais craignant d'étre découvert par le maître de l'amoassaleur français, au canton unrecture, tre billet de \$500; mais craignant d'étre découvert par le maître de l'habitation, il s'était dirigé plus loin; arrivé à danner à la Suisse une nouvelle preuve de son aminé, l', autorise à delivrer des passe-ports aux réligiés polonais. Phabitation D'acquin, il déclara à l'économe le vol qu'il pour passer par la France en serendant à Calais, où ils s'eux berqueront aux trais de l'état. On leux donne quinz pour pour traverser de France; ils seront raisportés gratuit ment tre billet de \$500; mais craignant d'être découvert par le ons et preta soutenir et a proteger nos institutione et nos los. Nous devons choisir un homme qui a toujours souteniles. Nous devons choisir un homme qui a toujours souteniles principes approuvés par le peuple Louisianais et qui sont les véritables principes qui doyent nous diriger. (Biavos) Les partisans du candidat opposé ont beaucoup directeurs, qui se rendirent de suite sur les lieux, et s'emparation de la lieux et rerent de l'argent et du coupable. Voici du moins comme

EXTERIEUR.

Paris, 18 avril. La chambre des pairs a siègé hier à huis clos, comm cour de justice, et a pris en considération l'ordonnance royale qui lui donnait le pouvoir de juger tous ceux qui

FRANCE.

regnercurs uans rec marcous des membres au societad de l'homme, il s'est trouvé une correspondance entre le comité de l'aris, et ceux de Lyon, Grenoble, Dijon, Nancy et autr a grandes villes, datée d'un mois plus tard, dont le but éteit de concerter une insurrection générale qui éclaterait en même tems de toutes les parties de la France, au su et de la loi des associations. Il les mêmes documens que les délé-ués des comités dépar-les mêmes documens que les délé-ués des comités dépar-tementaux vensient à recevoir des ordres du comité général, pendant que les émissaires de la capitale l'envoyaient

Lundi, eaviron 200 officiers jour sant de la solde de re-Lund, environ 200 omeiers jour sant de la soide de re-traite, vincent s'offineu quartier général de la première division matrice et émandèrent de première part aux ef-forts de leurs cameraties pour supprimer les révoltes. L'offre ne lut passe pour supprimer les révoltes.

L'offre ne lut passe passe de la guerre.

On a arrêté, ditté de 800 personnes dans les cafés ot estaminos, passe de se cafés of estaminos, passe de se cafés of estaminos, passe de se cafés of estaminos a la cafés of est

On a arrêté, dit de 800 personnes une de ce estamines, le caot estamines, le caot estamines, le cace enterré hier de pira Chaise, le capitame Key, du 35è priment, tué pende,
eurrection. On a célèbré son services en l'édits de
Saist Vincent de Paule. La procession s'été suivis des
efficiers de l'état major du mi, du prince royal, d'un grand
nombre d'officiers des en de mationales et d'un étachement de tous les règlisées formant la garnison de Paris.
Il s'ost prononcé sur son tombeau plusieurs étoquens

Paris 20 avril.—Une de Muny rapporte restit suit : Le soir du 10, le suit : Le soir du 10, le

Quatre de ces officiers subalternes arrivèrent le 17 à

Le Loux du 18 avril nous dit que la Belgique doit renoncer à l'espoir de posséder le Luxembourg ; que ce royaume a en este consenti à faire des sacrifices, et à exciter
la due de l'Assau à ne plus refuser son consentement ; que
le dus de l'Assau à ne plus refuser son consentement ; que
le dus de l'Assau à céde et ne s'oppesser pas à la branche
collatérale de la maison d'Orange, à la temion de la partie
du Luxembourg qui est réclamée. La Belgique d'aura plus
que de samme re cette cession à la confédération allemande,
cette assamblée pe consentira pas à la cession d'audiné parits de sui férritoire à la Belgique. Plusieurs états de la cènfédération parmi lesquels nous pouvens mentionner positivament la Bavière, Hesse, Oldenburgill ent pris une résolution
intérocable à cet effet. L'unanimité des voix qui est indispensable est un objet dont l'a s'att pas de s'occuper.

Braxelles 19 avril.—On nons assure que quelques députés de l'opposition sept arrivés à Bruxellés sur l'invitation d'un de leujs collègues dans l'i stention de se co-certer ayunt le 22 au sujet de l'accusation qui doit s'intenter

tion d'un de leurs collègues dans l'i tention de se co :certer auntile 22 au sujet de l'accus, tion qui doit s'intenter contre sa mipistres sur l'expulsion des étrangers.

Un ordre du jour lancé par le ministre de la guerre, et qui a été communiqué à toutes les autorités militaires, ordonne aux officiers de tout rang qui ne sont pas en activité de service, de ser rendre tout de suite, si des troubles éclataient à Bruxelles, sa oir le gén', al et les officiers supérieurs au burcau de la guerre où ils attendront les ordres des ministres. Dans les aufres endoits, ils se rendront aulieu de résidence du commandant de p'ace. Les nutres officiers se rendront tout de suite au burcau du commandant de place où ils recevront leurs profres.

Plusieurs sutres décrets royaux ont éré lancés, enjoi aux étrangers d'avoir à quitter le royaume.

aux étrangers d'avoir à quitter le royaume.

Un article du Courrier belge sous cette date, après avoir fait un long état au sujet des correspondants des différens journaux de Londre's Bruxelles, ajoute qu'un décret de Léop ild vient d'ére adressé au cordespondant du Morning Haraid, lu signifiant dans le ety e ordinaire, de quitter le royaume dais le 94 hours.

e royaume dans les 24 heures. L'écrivain continue : En genéral les Anglais sont tou ours plus lents que les autres peuples à se soumetre a ouvoir a bitraire, dans quelque pays qu'il se rencontresse Ils out des agens diplomatiques que savant les prééger, et qui se gouleraient bon de négliger ce devoir impôtant, de crame d'étre réprin, 'ndés par le pallonien. Nous ver-roes l'étépitat de l'odre d'expelsion intimé au correspondant du Morning Herald. Courrier Belge, 21 avril.

ANGLETERRE LUNDRES, 2) avril. Les affaires semblent arriver à une ense en Susse. Nous apprenons par les Français que les Autrichiens ont lait entrer dans ce pays des forces considérables. C'est ce que no la attentions. La confedération al mande s'approche de no is attentions. La confedération all infande s'approche de la frontière septentrionale de la Soi se pendant que le Roi de Sardaigne s'approche de la mérido inte. On doit assembler deux armées en France, une au port et l'autre à l'estipour observer leurs mouvemens, on pour s'y opposer. Il y a beaucoup de ces manifestands qui sont dues probablement à une assemblée de délégals et de notables de Zoffingen, liquelle s'est tenue il y a quelques semannes dans le Schutzhum. Tout le monde est conveni qu'ene convention en une assemblée constituante pour faire la constitution, etait le se il reméde qu'en plut applieur nox maix et aux aluis de la Suisse. Mais tout le monde sait qu'en n'y pout partenir par aucha moyen legal in constiturionnel. Il a été ord-omé qu'en mprimerat et distribuerait un catéchisme colargue, et qu'en prenirait d'autres mesures rour d'arger les ognions de la Suisse.

Los papeles all mands contiennent and note de l'ambas sadeur de France à la diète de Sursa, offent nux Potones qui sant et Sursa des passesports pour aller à Caras, et de payer teurs it as jusqu'au lieu de l'embarquement. On croit que ceci metra un terme aux difficultés de la diète, et dantera aux l'o mais le mayon de trouver un assie dans des pays et leit ratés passes et ler mons source et dantera pnys on lehr présenem es fera moins soupgoner, et donne moins de dang r. Nous n'avons pas de place pour fiire extraits.

I. Helevile de Porentra: nous donne la nouveire et vagre d'i 10, de verne. Depuis possaurs paris, des brints abarieurs ont presidents possaurs paris, des brints abarieurs contorade Brine, au sujet come conspiration pour terverser loss les got verneumes constituentais, et to de les alections de de ceptus la revolution de projet d'On nous det que la perior est un aus jernes de cette et un det preferences aux entres de cette et un des ser toos de goa vernemi es construit ordos, et to ded unations (2) des depuis la Trevolla, in de jour 1 - C da que l'accent est un des princi, max contres de cett tion, qu'un consequence de groot em praire de las des aucre, et que tres les commers passent que s'out se outaint r reso u' de softemen en corps organos se minos pour la ce

accordern sans doute qu'il en manquait au moins deux centse tant du Bayou que des faubourgs; et on ne peut pas refuser d'adméttre que l'influence des cinq cents personnes présentes entraîners enécre au moins cent cinquante voix; que l'on tes entraîners enécre au moins cent cinquante voix; que l'on tes entraîners enécre au moins cent cinquante voix; que l'on de present de vents de present de le present de le present de le present de vents comme suit.

Le défaut de place nois; empêche d'insérer aujourd'uniles de place nois; empêche d'insérer aujourd'uniles des fautres en terme en meure, le noisse a droit d'insérer de la place positie en de vigues; qui des fautres en terme en meure de la présent de vents de vents à une le trainer de vents des metres en les des raisses l'écquires en l'entrainer de vents de vents de vents à le sous et de vents de vents de vents de vents de vents de vents en le la vents de vents d la irropaganda rovolutaninai e, qui sens divers noms el pre-lextes, mais toto avec la même hosti de contre l'ordre, et les dreits emblis en Europe se sont torms e m. Sasse, et co di ouent à agir avec autant d'audienté que d'impunite. Les Poord's en Suissel. La gazet, d'Austioniq du l'd courant nous rapporte la maivelle si vante du S de Vi use.

étaient MM. Pédesclaux, Labatut, Pritchard, Mercier et M'Cready.

M'Cready.

Hier matin, le nommé Jacones Gaudoin, qui s'était enfui avec \$41,000 de la Banque du'Canal, a été conduit en prison. Il parait que ce malheureux avait pris une voiture, pour se rendre avec deux de ses amis, sur une habitation à quelques leurs de Congrès s'uccupent marrien et de rendre avec deux de ses amis, sur une habitation à quelques leurs de Congrès s'uccupent marrien et de leurs de conduiter de leurs de conduiter de leurs de conduiter de leurs de l

La lettre de l'ambassa leur français, au canton direc ar les diligences, et recevront deux francs par jour pa ommes pour leur nourriture.

TURQUIE.

TURQUIE.

Pera, 25 mars.

Il circule de anis plusiones jours, dans la vylle, le bruit qu'uno insurrection de la nature la plus sérieuse a celaté à Aieppe. L'arrivée du tantare qu'on attendant avec la plus vive impatiente, a démenti ce bruit. Une lettre de mon correspondant, catée Aleppe 4 mars, contient l'Information snivante: Ibrahim Pacha a laissé Saint-Jéan-d'Acre, et s'est rendu par terre en Egypte. Le moit qu'il eu pour ce depart précipité, c'est la nouvelle de l'indisposition de son père, qui a été occasionnée à ce dernier, dit-on, par le chagrin que la désertion d'Osman Pacha lui recusé.

Le division de la flotte turque destinée au blocus de Samos, est sortie du port le 21, et attend à Dolahakse en ven favorable. Elle est aux ordres du vice-amiral Hussau B.y. C'est l'opinion générale qu'à l'arrivée de la flotte les Santiens se soumettroat sur le chaing.

On craignait à Cognac que les vignes n'eussent beaucoup souffert du froid du dernier hiver is rigoureux. A Bordeaux il n'y avait pas d'espoir sur la vendange de cette année.

## LIST MARITIME. PURT LE SA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES. Lincoln & Green. Navire Hobart, Sprague, Harre, Lincoln & Green-Navire Adolphe Fanny, Gillet, Bordeaux, R V Left byre Navire Lord Stanley, Halt, Qu. bec, capi

Navire Cumberlain, Harty, C wes, Wallace, Lambeth & Barque Bonne Mere, Beauregard, Nantes, Navire Biagaliza, Stisson, Batt, Barque Wm. Smith, Blanchard, Portland,

Barque Mary Frazier, Rellram, Borton, Statson & Avery M. dat Acebo Baick Manuelita, Pothen, Havane, Brick Florida, Blaisdell, Bortamouth, Brick San Roman, Sulvi, Havane, 1) Marstor HarroJ & Quarles Brick Noble, Woodside, Mablere, Brick Noble, Woodside, Mablere, Brick North America, Nichols, Boston, Brick Amazon, Huller, Marseille, Brick Aurora, Macalel, Matanzas, S Thompso

Brick Thomes Batter by Yapp, ito Liverprod. Brich Commogene, de New-York, a la poudrière de Sew-York, a la poudrière de Bateau à sapeur Chief Justice Marshall, Crake, de Cia Bateau assupeur La Flore, Irwin, de Monchester,

Batean á vapour Huntsville, Laurent, da Bayon Sarah BEUX HOMMES sobres et raisonnaires trouve-raient à s'employer immédiatement's par a latter l'Araient à s'employer immédiatement's per cierte l'A-beille, S'adresser au burcau de l'Editeur. s juin

ance du fressou passage, ayant de beaux er dans la chambre on sur le nont; s'adressier à bord, ou à TOURNE \* TOU CHARLES F. ZIMPEL,

occasion pour assurer à ses amis qui veudront lui cenfier leurs affaires, qu'il y portera le même soin et la même exactitude qu'autrefois. Son bureau est rue de Chartres, No. 132, au premier étage, vis-à-vis la Nouvelle Bourse.

E soussigné vient de recevoir par le navire Bolivar, un assortiment de marchandises en sa partie qu'il offre à vendre à son magasin, encoignure Toulous Chartres

eians. YANT ete nomine à la place ci-dessus, saisit cett

100 barils Truffes pures; 20 Fromages Roquefort;

100 barils Truffes pures; 20 Fromages Roquesor; 3 do. Parmeson; 50 do. Påte grasse; do. Gruyère; 40. d'Hollande; do. de Neufchâtel; 60 livres Saucissons d'Arles; 53 do. do. de Bologne; 333 do. do. de Lyon; 35 corbeilles Princeaux de Tours:

53 do do, de Bologne; 333 do, do, de Lyon,
35 corbeilles Pruneaux de Tours;
25 do. Poires tapées;
25e pots Moutarde de Maille assortie;
2 barils Vinaigre à l'Estagon;
Vermicelle, Macaroni, Somouille Grines [pâte,] lère.

Vernncelle, Macaroni, Somounia qualité; 20 douz. Sirop de Groscilles, 40 do. Curises à l'eau de vie, 61 do. Liqueurs surfines as. 40 do. Absinthe Suisse et Kirsh de la forêt noire; Antérieurement en magasin.

Anteriturement en magasin.
Eau de Vie de Cognac,
Rum de la Jamaique,
Genièvre de Hollande, um de la Jamaique, enièvre de Hollande, in Haut Brion la Mission; do. St. Julien; Do. Médoc; do. Pauillac, en caisses; Fruits conservés par Colin; Do. cristalisés; do. à l'Eau de Vic;

Do, en confitues de la Havane; do, en vinais ; Salais na assorties, Olives, Olives farcies; Olives et pate de Gouyave; Anisette de Boldeaux; Guignalet d'Angers, do, ée Colin: Chocolat de santé Nougat et divers autres objete le tout garanti pour être de première qualité.

J. P. DESBOIS.

II. s'est éguré vendredi, 6 do cou II. s'est éguré vendred, 6 de courant, entre 6 et 7 heure du seir, un CHIEN, d'arêt, âgé d'environ 2 mois et demi; il a la tête noire, les orrelles très longues et noires, le corps tâcheté de noir et de h'ene, et les pattes tigrées de noir et de blanc aussi.

Une récompense de cinq piastres sera donnée à quiconque randeura 1 dit chien chez son matter, rue Sie. Acon po famènera I: dit chien chez son maître, rue Ste. Anne.

No. 113. No. 113. 5 pm - 2 VIS—And feature agant abundance men deancie dequests for discoverint, perior read, eth.; M. Chanver, first condumier, in Condé, No. 178. Je donne vis na public d**e ne** lui fatre sucon crédit, ittendu qu ie ne primui ancane dette qu'e le pomin con ra ter. 9 juin +3 - MICHEL GENDRY. It a ce togh a la goule de la paroisse Jefferson, l'es clave souvent.

N vertu d'an ordre de le crita des a mon adressé par Phone G Preva', pay consulter de la Cour d' Cré. preparation on vente partique le samueli 21 juin 1934, à 5 n mass l'M, nu lie, na rout du chemia a coulisses, mus n mos l'M, on ho, an mut da chonta a coulissis, uno quantité de queurs on honteilles, en bards, &c., paisis j inscribe diere. Conditions, comptant. B: BEAUREGARD, marshal

OUR DE DISTRICT - Guillaume A. Aederbert, or Cos. A 1 aport, a collargui ritte Haza ur, i. e. h. tha val 141 m ordre de saoste et de vente à mor a bessé,

minosy portration do nogal do Princy over de la ville, le 12 de novembre 1828, crolepo é en Perodo d'Oraye de

ur 120 de profondeur, mesure amendana.

Con ations: comptant. C. No. 42, ros de la Vicille Levé ; entre le chemin le comisses et les maries de la Vicille Levé ; entre le chemin le eonasses et la prese à coton la 8. Il e soussigné la cit un belies rancot de purcullèce, fi coto de, de nasteorix sculement, fconte ux de bonchero, tranchets de cordescriery et couteaux de tailleurs :

Cariffeet eo iteanx do paela Cacana de toute espèce, et prands ciscana pour tail-Gros Ciscany pour tondre les matous, fancilles et la

Seins de long, seins à un manche et seie de charpentier C. et G. S.; Seins de fermi r avec dos de fer et de caver,

l'arcières à vis des m. Aleues m confactor, s; Herminettes de pien, de tonnelous, et creuses; Hà hos anglaises et américames; Crochets et Goods recourbés et droie ;

Crochets de porte à plaque et à gache; Serrures de porte de toute espèce, avec ou suns tosse; Assortiment de varoux aughas, français et domestique

de toute grosseur; Cloux coupés et travadé a grands clous de 5 pouces, appolés spikes aussi compés et invaillés; Riveté pour crochets où gouls, Crachets de 3-4 de pour à 4 pocus de large;

Crachels de 3-4 de pour à 4 pocesser la Fer en la tre plat et deu é; Fer pour charrue mouid et touid; Acies d'Allèmagne et toudu; Boites fon lues de toute espèce; Cloches pour les maisons et les vaclins;

Pierres à mouin; Pierres à âtguiser; Cordes de Murville de six fils à cinq et dein; Barres d'hausières et Manilles Musussières; Beaux Cordages de chanvre, manufactures à N.-You Ficelle pour les ballots et filée;

il carré et fil appelé Slumberg; Fil retors à lacer, ficelle pour lignes à ; écher; ignes de sonde, et lignes de mam: acture de plomb blanc, de drocues Do. de fard rouge, noir, jaune et vert;

Huile pour la peinture et esprit de théré! Poix, goudron et résine; Vernies brillant et goudron de charbon; nture et esprit de thérébentine;

Notes de toute espèce et forme; Chaines de cable de 60 brasses, de 3-5 de pourcs à 7-5 citres de 8 pouces 1-2, 10 1-2/121-4, 14 1-2 et une variété d'autres articles qui ne sont pas spécilles et qui appartien-non au commerce de quincaillerie, et du fourniture pour les navires. 26 mai MAGASIN DES NOUVEAUTES DE PARIS. En faux Cheveux, fines Parfume ice, Cols, Gants,

Bretelles, Canyers, &c. &c. AULHIAC, confleur, that de Chartres, No. 17tl, au coin de celle Jo forson, vient du recevoir de l'aris, un assortiment (qui lui manquait) en touffe pour Daines, dites : miglaise et de toule numere, raie de chair pour perruques de dames, longs cheveux, do. cheveux couris, à la Ninon, raye de toule grandeur pour tours, nattes dit fausses aumane, dr.

Perraques d'ammnes, méthaliques, toupels do. à érochet. Parfunderes, Estra fraiche, toute qualité, et superfine, en créade d'ammnée, do. de vose; do. concombre et limitem, le savon de toilette, s.e., Equ de Cologne supérieure, No. A poudre à la Rose et Jasmin, houpe de signe &c. C'ants pour la saison; de fil d'Écosse, tontes couleurs de. IL Fole & c Cannes à forte espèce, do poignards et à dars, et diffé-

ETTRES DE CHANGE sur l'Angisterre, à vendre par L. OGDEN & CO,

rue Bienville, No. 60

FOUR LOUISVILLA.

La best betrale a vapeur LOUISIANA, capit. Ruddleton, want
one partie de son chargement à
bord, et fuitire sous peu. Pour batour une partie de son chargement à
bord, et fuitire sous peu. Pour batour acte a vant de heaux amontes action.

Table par la resultation de la faithe de la 200 DOUBLONS MEXICAINS, a vender FH PETITPAIN

F H PETITPAIN, encoig. Chartres & Toulon Député Arpenteur-Général de l'Blat de la Loui gr. Destons contre lettre creanciers.—La cession des propri-étés des pétitionnaires, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de livre créanciers; il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'é-tude de M. Jules Mossy; notaire public pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires; et en attendant toutes nouvembles contra des déliments après de manurel. popursuites contre eux et leurs biens, sont et demeurent sustendues. Par ordre de la cout, 7 juin-3 Farb. BUISSON, dép. gref.

FARD. BUISSUN, dép. gret.

TAT DE LA LOUISIAN E—Cour de Paroisse,
pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 7558—Guilaume Breuf sontre ses créanciers.—La cession des propriétés du pétitionoaire, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonnes qu'une assem-blée ait lieu en l'étude de Louis Féraud, notaire public, le mardi 17 de juin courant, pour délibérer aur les affaires du pétionnaire, et en attendant toutes poursuires contre sa personne et ses brens sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la cour,

F. BUISSON, dep gref. 7 juin—3
F. BUISSON, dep gréf.
TAT DE LA LOUISIANE—Cour du Fremier,
District.—Salomen Cohn contre ses créanciers—Les
créanciers de Salomon Cohn, sont cités par le pré-ent de
comparaître dans la première cour de district judiciaire
de l'Etat de la Louisiane, samedi, 28 juin courant, à 10
heures du matin, pour y délibérer sur la pétition et la scédule, présentées par lui aujourd'hui.
Par crite de l'hongrable. Évarles Watts, juge de la dite

'harles Watte, jnge de la dite Par ordre de l'honorable

P. LEBLANC, dep groffier.

P. LEBLANC, dep greffier.

P. LEBLANC, dep greff CAISSES Chapeaux français de soie, Llanc et noir;
18 douzaines Chaises françaises, or er n et en puille;
2 causses Serrures frança ses, de 4 à 10 pouces; à vendre
par P. O. SORBE,
5 join rue Royale, No. 148

5000 PLOMBEN SAUMONS & vendre par (6 juin J. MAGER.

BOTTES, BRODEQUINS & SOULIERS. A VENDRE—Un bet assortiment de pourse, sous-biodequ us, escarpins, pantouffes etc. à bou muché, en gros et en détail.

No 10 Nouvelle-Levée. VENDRE-Un bel assortiment de bottes, soulier

No. 40. Nouvelle-Levee. No. 40. Nouvelle-Levée. tous a vapour Rentuchian et a vendre par TOURNE & BECK WITH, in g 28 et 29, Nouvelle-Lever.

28 ct 29, Nouvelte-Levée. pour Kentuckian, et à vendre par TOURNE & BECKWITH. 25 & 29, Nouvelle-Lover.

VIN DE BORDEAUX-20 enisses de Chiceau Margany, 15 do. de Cognac, 20 do. de St. Estéple; 50 do. de St. John, à présent en debarquement et à ven-die par HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No: 117 VINDRE—Rea sacs Case Reis, engade, quatités a somme Cigarres assortis, demodément recus par le brack St. Roman, CARCIA, BUNOS CO.

S6000 DE RECOMPENSE.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée par les différentes banques de cette ville, une récompense de six mule prastres est off rie pour l'agressation d'Anbine l'ometer, pound; defineur qui est acquie d'avoir contrefait des sountures, pour des soin

mes considérables sur les banques et sur le public.
Nouvelle Or caus, 5 juin 1834.
RESHARD RELE, consier de la Banque de l'Erat de

HICH I. DOUBLISH, etc. or de la Banque de la Lo ROM A PALEMEY (ca \* hê de la Broque de Cité. J. P. NISHEF, exceed de la Pangue d'Origins. DAMES E. HULLEN, caiseur de la Banque des Ar-

ms et des Statebenels. 30811111 SAUL. Cussion de la thingue du Commerce de la Nouveille-Orleans. JOHN C. HELL, car sor pro tomp de de la Banque

The plus level of an president been tarre connaine, dans the plus level of an president beautiful at the nature de leurr clamatione e ette le fa E. B. Magmillion, a Albert Hoa.

LE soussigné a l'horneth' le consigné a l'horneth' le consigné a l'horneth' le consigné partir que l'Horel du l'an escopare partir.

G. W. Morei W. Sha aff. product a over the personnes qualification to prosect appropriate parties arrangement by plus denverables

s to mounts cars to thood and doesn parts particuliers of cond and contraris d'avance.

VIS -M. Transby C. Twicholi ctains devenu is a-J. THAYER & Co.

"NE paire de beaux CHEVAUX bais qui vont entendie, à vendre par 1. ZEBRISKIE, min- 3 No. 112, rue de la Nouvelle-Levée. ROTEL DE LA PASSE À CHRISTIAN.

t il soussigné apprend à ses auns et au public, que sou établi sement tout des pragrès rapides et sera pat à recevoir les étrangers qui le Life somesigned apprend a see aims vosterous, le 15 juin prochets : à laquelle époque il pourin prende e de treule à quazante pensionalies, et vers le Ter-de juillet prochain, que son grand Cabbos sera achevé, il en

recevia de cent à cent vingt-Nous n'avons vien & dire à coux que connected la sur situation de cet établissement, mais le coussigné met qu'il est usue au public d'en fa re committe les divers

La passe Cari-tian est située à environ 17 lieues de la Name Pe-Orleans, sur le lac Borgue, à prupées vissavis la baie St. Louis, sur le bord de la men Leateure s'y élèta laie St. Loos, sur ac mon or a contribuer and a la marque de l'eau haute, le de 12 à 15 pieds au descus de la marque de l'eau haute, le quoi si vous ajoutez l'excellent air que vous y respirez, vous trouvez un des lieux les plus sans du monde. En chet la sienation singulière de ce lecal semble en exclure toures les matados épademques. Voirez avez du posson à l'endroit où la largeur de chacun des dits lots est réduite à 32 pieds 11 pouces; ou en d'autres termes de toures les espèces, du geber en abendance, et à un quant de mille du rivage un mineurs bianc élhuites, d'où la partie-qui est sur la rue de la Levée.

Le tout conformément au plan fait par M. B. Buisson, et déposé su café de la Hodrse.

Conditions : 2-6 jayable le ler, movembre 1834, 3-6 le le les mars 1836, en billets cultures de ce qui pourra contribuer aux agréments et aux donsés à satisfaction et bysolières jusqu'à parfait paicment de ce qui pourra contribuer aux agréments et aux donsés à satisfaction et bysolières jusqu'à parfait paicment. ve de 12 à 15 pieds au descus de la marque de l'eau hau

1. soussigne prentua garte que ses pos sous, insta-liquems y soitent de la meilleure qualité, et il ne négligera-rieu de ce qui pour a contribucioux agrémens et aux plaisits de ceux qui Phonoreront de leur putronage. Dans ette vue il a fait l'Atir deux maisons; il s'est proc bateaux qui vont à la voile, des pirogues, des chevaux, une seine, des marmites de fonte. On y trouvera aussi un orte piano, à l'u-az des dames.

On peut procurer aux familles qui le désireraient des apparenens dans des battonens séparés. as tirmes seront modérés. Les bateaux qui portent la malle en allant à la Mobile Les bateaux qui portent la malle en allant à la Mobile Len revenant, s'airétent tous les jours à la passe pour y

a en outre trois nutres bate inx qui voyagerent tou tite, de sorte que l'on aura une communication journa ière et non-interrompue avec la ville; le tems pour traver ser ne prenant pas plus de six à sept bentes.
Les bateaux de la malle partiront du cluzzin à confisses tous les jours à 2 heures et débarqueront les passagers eu notre établissement, où je construits dans ce moment un

GEORGE LEVY. 23 mai - 5m UCACE - 40 boncauts de sucp en magusm et 120 boncauts sor une habitation, à 10 l'eges au-dessour le la ville, à vendre par

DUCROS & MORFHY. 24 m ii A la Toutes les personnes qui ent des réclame nons A la faire contre la succession de fou L. S. Levy, de cédé, sont prices de présenter leur comptes immédiate. ment au soussigne, avocat de la euc J. P. BENJAMIN.

31 mi-10 Exchange place SOLE Leath r, 30 rolls, received and tor cale by max 15 ORAIN & MIGNON, 7 New Level. may,15

PN dement du navire Edouard, venant de Mu-seille, de vendre par les sousignés, ayant dreit au drawback : 400 barriques Vin de Marseille, des maiques onts goûts, &c.

On confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confection de dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confectionne dans son magnain rue de Chartres, tout on confection de dans de la confection d

14 mai J. D. BIERS & R. S. JOHNS, 60 rue Char

VENTER A L'ENCAY.

PAR J. B. BLACHE. L serk vendu aujourd'hui handi, b du courant, a 5 ficoures de l'après-midi, sur la Levés, vis-à-vis la rottou 35, 366 barils de Chaux, es débarquement du havre Ju-PAR T MOSSY & GARIDEL.

PAR T MOSSY & GARIDEL.

AADII, 10 du courant, il sera vendu à la Boursi de la Moulett, à midi précis, le nègre Jacques, agé un 14 ans, un peu charretier, habitué sur une habitation, garants des maladies prévues par la loi. Le terme sera annoncé au moment de la vente.

PAR J. LECARPENTIER.

HI. sera vendu le marcrodi. 11 du courant à 9 hourses et

PAR F. DUTILLET.

L sera vendu, le lundi, 7 juillet prochem, à midi, à la Bourse. Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour de Preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 19 avril 1834, l'acclave ci-après nommé, dépendant de la soccession de seu Ve. Dentily de Bertain :

Adé ard, agé de 18 ans, marconeur.

Adé ard, agé de 18 ans, marconeur.

Conditions: Un tiers payable le 24 septembre 1834;

un tiers le 24 mars 1935, et un tiers le 24 septembre 1935, en billets endossés à salisfaction et hypothèque jusqu'à

PAR J. LECARPEN IIEL.

ARDI, 17 jusp 1834, à 6 heurca de l'après-midi, ex actement au lieu de sa résidence; rue de l'Unien, No. 85, faubourg Ste. Marie, il seta vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District, date 17 mai, un lot de meubles et autres effets abandonnés à créanciers par Phi ippe Lewis, syndie de ses créanciers.

PAR JOS. LE CARPEN FIRE,

L sera vendu, Lundi, 16 juin, à 9 1-2 heures précisée
du main, à son encan, en vertu d'un oètre de l'honombie cont des preuves, pour la ville et paroisse d'Orléans
pour compte de la succession de John Fenerty, divers graclea de marchandises séches. Conditions-complant

midi, dans la rue des Magasins, No. 222, 6 Chevaux, 5 drays, et harnais, ainai qu'en dabiriolet et ses harnais, pour compte de MM.
M. et P. Mahon. IL sera vendu lundi, 9 juin, 1

Superbes Propriétés foncières, Esclaves et Meubles.

Me DOUGALL voulant se défaire de son bel de la établissement, Poirre en vente privée, en totalité de sen partie, jusqu'au 14 jun prochain, jour ou si cet établissement dons it e dans la superbe proprété suivante :

La superbe MAISON et le Ternin bien connus cà néside actueilement le vendeur, situés rue du Camp, No. 252, entre les rues Jelie et St. Joseph; le terrain inestre 12 piedes 8 pouces de face, sur une profondeur de 170 piede, sur lequel it y a un bâtiment propre et convenable, en construction, dont les fundemens et le 12 de chaussée sont de briques. La maison content Schaiblees, 5 pancteries, et 1 grenier. Il y a aussi sur le terrain, un bâ iment ile bifiques avec une cuisint, des chamb es pour les domestiques, des écuries. La cour et blien pavée avec des pieries de taille d'Yorkshire, a un bon puits d'esu, une pompe, et et cui de reparation comp'ête peur en faire urage dans un état de réparation compéte pour en faire unage de suite ; est étal·lissement offre pour coux qui désirent pa acquerir des propuétés dans cette partie de la ville qui re-

meuré longtems dans la ville, et qu'on peut recomman

comme d'excellens sujets.
No. 1. Dick, agé de 29 ans, bon cuisinier, domestique de tabl set cocher, et remarquablement adroit à toute espèce d'ouv age, est recommandé comme un don aière qualité, qu'on vendra avec une pleine garantie. 2. Bob, agé d'environ 24 aus, nègre d'une grande beau-

3. Sally, femme de Bob, femme fidèle, sobre et honselle, bonne cuisinière, bianchisseme &c., d'un excellent estaccie et avec 2 entars. 4. Lacenie, agée d'agriron 25 ans, servante de maison.

i. teligent, dom stique de table de première qualité, qui no peut the surpresé, dans tout l'ouvrage d'une maisém

11 y a plusieurs années que ces esclaves appetriennent a M. Cn. Dougall et le seivent. It peut les recuninan-ber en toute confiance tels qu'il les st décrits à ses amis, et en agrune des rus Reya, aut es personnes qui désireraient acheter des domesti que

PAR TRICOL & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 28 juin prochain, à la Bourse
par ordre de l'hon. Cour de Paroisse, la N. Oriénas,
les propriétés cisarrès décrites consistant en 8 LOTS

INTERRE, (dont quelques uns sont des lots de l'attentions) saudes dans la cuté de Lufayette, faubourg Livaudais,

pand se defferson, étant les propriétés abandonnées pa Rouber y Goroville à leurs créanciers, savoir : Tro s tecrains situés sur la batture et formant l'encoigne re des rues. Sixième et Levée, et du déba quement Lafa No 8, formant Pencoignure des rues Sixième et Levée et du deb rquement Lafayette, ayant 34 pieds 2 pouces de

ne une profondeur de 142 pieds 4 pieces.

No. 6, attenant au No. 7, borné de Pautre côté par la propriée de M. Levi Pierce, à la même dimension de face une les No. 8 et 7, sur une profondeur de 141 pieds.

Ces trors lots ont en addition à leur pirolondeur, depuis la rue de la Levée jusqu'un débarquement Lafayette, sous les droits de hatture, dont il y a environ 30 pieds, plus ou moins entre le dit débarquement et la flaure.

moins, entre le dit débarquement et le fleuve.

Aussi — Cinq. Lots situés a l'encoignure de la Levée e Aussie Cinq 1.01s stués à l'encoignure de la Levée e rus Septième, savoir : Le No. 1, formant l'encoignure des rues de là Levée et Septième, me surant \$3 pards S pouces sur la rue de la Le-vée, sur une perfondeur de 16 pieds d'un côté et 163 pieds

pences.

Le No. 3, attenant on No. 2, k la memo mesure de fac sur la Levée, et 117 piets 3 ponces 4 lignes de profondeur Le No. 4, attenant au No. 3, à la même mesure de fac sur la rue de la Levée, sur une profondeur de 124 pieds 5

Les actes de ventes seront pais és en l'étude de Wir Boswell, not pub, aux frais des acquéreurs. 26 mai

derly gement on face du poteau No. 78. Les consig-terres condront b en venir recevoir leurs marchandises.

liers et de hiodequins; aussi, des chapeaux supérieures, de lontre et de castor pour los messieurs, à larges houle, e

A VIS Port lie un, demeurant en la paroisse Chirles, la cet Etat, donne avis que M. Joseph Dusunu, et la paroisse de Jellerson, est charge de sa procuiation, et le représentet durant son absence d

22 mai-3,101 VICTOR FORTINEAU, D. M. ETTRES DE CHANGE our New-York, & courte vue, en semmes pour accommoder les acquereues fre per HARRISON, BROWN & CO, & vendre bar

CHEVAUX A VENDRE -2 hears chevata de selle, à vendre par TOURNE & BECKWITH,

PAR J. LECARPENTIER.

If L sera vendu le mercredi, 11 du courant à 9 hours et d'emie du main, à sou magasin d'éncan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compté de qui il appartiendra, une quantité de café, importés et avantés a bond du brick Primero de Mohon, capit. Rodriguez, de la Havane.

PAR F. DUTILLET.

L'acte de vente pardevant F. de Armar, not pub.

PA P. A. GUILLOTTE.

Conditions : commitant. PAR TRICOU & CANONGE. Superbes Propriétés foncières, Esclaves et Meubles.

coit des accroissement, si rapides, une occasion qui se pre-

té, c'est un domestique de tobie de première qualité, un pon cuisinier et un bon cocher; il passait pour meilleur hei-quesier et 10 heren c'e tout. l'atelier appartenant à M. Be-

co durate, benne et deuce nourièe, serait hille à coute, les tomnées dans les qualités spécifiées ci-deasus, ou comconseniere ou blanchizeuse.

5. Abraham, agé d'environ 14 aus, c'est un garçon tiès

Il y a six a is qu'il appartient à son présent maître. 6. Lyda, âgé de l'I ans, fille adroite, forte et inte (e, ex ellente domestique sons tors les rapports.

face, sur 145 de profondeur du côté comigu à la rue Sixème, et 143 pirds 8 pouces de l'autre. No. 7, attenant au No. 8, à la même dimension de fice,

1 pouce de l'autre. Le No. 2 attenuit au No. I, à la misure mes ns in rue de la Levée, et une profundent de 110 pieds 2

Le No. 5, attenunt au No. 4, est tomé de l'autre côté

Fle navire GLOUCESTER, de Boston, cer en

Es soussignés out rogu par la bick Mary, de la H.

4 vanc, et offient en vingt baller de papier [medio florette] qui out droit au debenhard.

13 mai

Rue Toulouse No. 59. 5
OUVERAINS, Denblone Mexicains, Espagiols c Colombians, on vente ches.
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & CO.

par la propieté de M. Benjamin Buisson : il a la même mesure de faca que le No. 4, et une profondeur de 131

VENDRE—Débarquant en ce inoment du ravire A. Oréans, crivé de New-York, un nouvel assort-ment de souliers avec empéignes de peau de veau; de bro-dequires de, à boucles, et différentes autres espèces de sen-

Nos. 79 et 92, me de la Levee

OPIUM de Thébos (Exyple) 6 casses ri ques par l' Onwire Edouard de Marselles, à vendre par F. PERRET & GALLY.

rue de Chartres, No. 69